

PRÈS DE LEURS BÊTES

Brau

rault, des éleveurs défendent une conception éthique de l'élevage, en attendant la mort. Soucieux du bien-être de leurs animaux, et au modèle industriel, ils veulent pratiquer l'abattage à la ferme. Cette initiative ouvre la voie à son expérimentation.



Marion et Stefan Hofer du GAEC Ferme Font Seque, près de leurs aurochs.

Autour de Marion Welch et de son compagnon Ronan, de minuscules groins fouissent dans la paille. Les cochons vont et viennent sur leur parcours de 15 ha. Plus loin, les vaches, rustiques,

d'abattage. Toutes les étapes y seraient ensuite réalisées, jusqu'à la réfrigération de la carcasse. Mais sans la découpe, qui doit se faire dans un atelier spécifique, que Marion prévoit d'ores et déjà d'aménager chez elle. « L'idée est que le

« J'ai toujours pensé que si je gagnais au loto, je construirais mon abattoir. Pour être sûre que mes animaux sont bien traités, confie Marion. Alors quand j'ai entendu parler de l'abattage à la ferme, je me suis dit que ce serait extraordinaire pour nous. » La jeune femme élève un troupeau de 120 vaches et une harde de 200 cochons avec son père, Jean-Marie, sur la commune de Fraïsse-sur-Agout, dans le nord de l'Hérault. Il y a un an et demi, elle rejoint un collectif local dont l'objectif est d'identifier et de porter des projets d'abattage à la ferme. Le groupe rassemble une dizaine d'éleveurs en vente directe des environs. Il s'est monté suite à la visite de Stéphane Dinard, l'éleveur qui a cofondé l'association Quand l'abattoir vient à la ferme, à une époque où l'abattage mobile n'était pas encore autorisé en France, à l'inverse de certains pays voisins. La commission d'enquête parlementaire sur les conditions d'abattage a cependant donné un signal positif en recommandant son expérimentation, en septembre 2016. La Confédération paysanne et Quand l'abattoir vient à la ferme, soutenus par des vétérinaires, consommateurs et chercheurs, ont milité pour que la proposition soit adoptée. Elle a été actée à la fin du mois de mai 2018, dans la loi Agriculture et alimentation, autorisant l'expérimentation d'abattoirs mobiles pour les quatre prochaines années. Pour les petits éleveurs, il devient possible d'envisager la mise à mort de leurs animaux à la ferme. Ou de la légaliser pour ceux qui le font déjà, en écoulant



© Florence Bruel

DES SOLUTIONS ALTERNATIVES

Charlotte Staemmler et Stefan Hofer ont envisagé un partenariat avec l'abattoir de Pézenas pour un autre projet. Nous retrouvons le couple au pied du Causse de Pardhailan, à la ferme Font Seque, où un troupeau d'aurochs aux cornes majestueuses broute paisiblement. Les bêtes sont calmes, mais peuvent devenir dangereuses lorsqu'on tente de les enfermer et de les transporter. Charlotte en a fait les frais en conduisant l'un d'eux à l'abattoir : l'animal s'est échappé une fois sur place et a charrié la jeune femme. Le couple voudrait q